Nouvelle-Orléans, mai-septembre 1928

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Quatre Mois

SOMMAIRE

Procès verbaux

Georges Damiens

Programme du concours de 1928

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,

Le Numéro, 35 Cents

Siège Social 422 Maritime Bldg.

Nouvelle-Orléans

Boudousquié Printing Co., Ltd.

Nouvelle-Orléans mai-septembre 1928

COMPTES RENDUS

—DE—

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1°. De perpétuer la langue française en Louisiane.

2°. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.

3°. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 18 janvier 1927

Salle du Musée de la Louisiane. Etaient présents: MM. Rouen, Grima, Claiborne, Lafargue, officiers, Mmes Harrison. Grossman, Abraham, Waddill, Lewis, Mlle Renshaw, MM. Villeré, Marinoni, Sarrat, Bernard et le docteur Larue. Vaste concours d'invités. Présidence de M. Rouen. L'Ordre du jour demande le renouvellement du bureau. Sur la proposition de M. Villeré, appuyée du docteur Larue et mise aux voix par M. Durel, le même bureau est réélu à l'unanimité.

Le conférencier du jour est maître André Lafargue dont la louange n'est pas à faire comme orateur et causeur. Il avait choisi comme sujet la célèbre butte cosmopolite de Montmartre qui évoque tant de souvenirs. Il passe en revue "le Moulin Rouge," "le Bal Tabarin," les trois célèbres "boîtes" "l'Enfer, le Ciel et le Néant et les cabarets tels que le "Chat noir" et "le Lapin agile." Il résume l'historique de la butte depuis le temps des martyrs jusqu'à l'érection de la basilique du Sacré-Coeur. Le conférencier fait ressortir la merveilleuse activité qui y règne, il passe aux ateliers qui s'y trouvent et qui foisonnent d'artistes. Maître Lafargue rappelle Villette, Charpentier et surtout Poulbot, adorateur de l'enfance. M. Lafargue fait revivre toute l'intéressante Républ-

lique et termine sa conférence au milieu d'applaudissements les plus nourris.

La conférence est suivie d'un programme musical préparé sous l'habile et infatigable direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison. Mme Charles Monot, accompagnée de Mme McWhirter entonne d'une superbe voix un aria de "la Reine de Saba" de Gounod et un autre de "Lakmé." Mme Charles Dodd, Mme G. Lavedan au piano, chante avec art et goût "Il est bon, il est doux" d'"Hérodiade" et "la Promenade" de Foudrain. Le programme clôt par deux morceaux "Connais-tu le pays" de "Mignon" et "La Flamme brille du Trouvère" rendus d'une façon magnifique par Mme A. W. Schneider qu accompagne Mme McWhirter.

M. Rouen remercie le conférencier et les artistes qui ont fait passer une soirée mémorable à l'Athénée et à ses amis.

Lucid.

Séance du 15 fevrier 1927

Le jeudi 15 février 1927, à huit heures du soir, en ses locaux, se réunissait l'Athénée Louisianais; dès l'ouverture, en termes précis, devant une assemblée particulièrement nombreuse et brillante, Maître Lafargue, faisant fonction de secrétaire perpétuel, présenta plusieurs motions d'ordre intérieur, puis donna lecture d'une lettre de M. Maurice de Simonin, consul général de France à la Nouvelle-Orléans.

Aussitôt, M. de Simonin, occupant au bureau la place d'honneur, se leva pour remettre à l'Athénée Louisianais, au nom de l'Institut de France, une médaille de vermeil. En quelques mots, sobres mais colorés, M. le consul général fit l'historique de l'Institut, rappela la vie plus que cinquantenaire de l'Athénée Louisianais, dit combien la récompense par laquelle l'Institut de France couronnait l'Athénée Louisianais lui paraissait importante, rare, significative. Au milieu d'applaudissements nourris, M. Maurice de Simonin fit, alors, remise de la médaille de vermeil, magnifique objet d'art, d'une remarquable finesse de ciselure, représentant le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française.

Au nom de l'Athénée Louisianais, M. Bussière Rouen, son président, remercia M. le consul général de France. Il le fit avec une intense émotion, roulant dans sa gorge et mouillant sa voix. Bien qu'il se fût excusé, dès le début, de n'être point orateur, il eût été difficile de rappeler mieux les efforts nécessaires pour faire parvenir l'Athénée Louisianais à son cinquantenaire, les obstacles surmontés, enfin d'exprimer plus simplement la joie d'un couronnement si mérité par le dévoument et la volonté de tous. Les applaudissements saluèrent la péroraison et promesse fut faite qu'en fin de séance la médaille de vermeil passerait de mains en mains afin que chacun puisse admirer cette

récompense, qui joint si bien la valeur artistique à celle du souvenir.

La seconde partie de la réunion comportait une conférence de Mme Alphandéry, chevalier de la Légion d'honneur, envoyée de l'Alliance Française.

Mme Alphandéry, dont la famille appartient à une très vieille famille provençale, nous parla de la Provence, qu'il ne faut pas confondre avec la province, de la Provence, le pays où elle est née, son pays, quelque chose d'elle-même. En une forme particulièrement soignée et pourtant toujours facile, piquant son texte d'historiettes charmantes à la saveur du terroir, d'anecdotes spirituelles narrées avec esprit, de citations et de lectures empruntées à Mistral et aux meilleurs auteurs provençaux, émaillant sa conférence de souvenirs personnels, s'appuyant de projections dont les clichés furent tirés par elle-même et spécialement pour illustrer son texte, jetant çà et là, avec ce pur accent provençal et dans la langue même de Roumanille et de Bénédit qu'elle parle si bien, quelques proverbes colorés et sonores, Mme Alphandéry, Provençale, nous fit faire un voyage charmant en Provence. Evitant cette Provence factice, qui, d'ailleurs, n'en fait pas partie et avec laquelle on la confond trop, la Riviera et ce qui y touche, la conférencière de l'Alliance Française se cantonna dans la région d'Arles, d'Avignon, de Beaucaire, de Pont-Saint-Esprit, de la Camar-

gue et de Saintes-Maries-des-Mers. Mme Alphandéry nous raconta les cérémonies religieuses si particulières et si pittoresques de son "païs", la bénédiction des troupeaux de la mer, la légende des Saintes Femmes et de Sarah-patronne des "boumians", nous introduisit dans la vie "des guardians" et de leurs "mandes", nous présenta M. de Baroncelli à cheval, au milieu de ses gens, nous montra les courses de taureaux, soit dans les arènes, soit sur la place publique au milieu des chars, nous expliqua le jeu de "l'aigueillete", dit la faveur de ces jeux et l'enthousiasme qu'ils déchaînent, nous mena voir les "guardians" et leurs "frumes" assises en croupes, nous initia aux joies de la "farandole" et de sa musique "fifres et tembourins", nous fit admirer les filles du pays avec leur costume et les Arlésiennes avec leur "fichu", nous promena sur les Aliscans avec leurs cyprés, leurs platanes et leurs tombes romaines où les troupeaux paissent le jour et les amoureux se réfugient la nuit, nous escorta aux Baux, au Val d'enfer; Mme Alphandéry, cicerone infatigable, nous présenta avec amour une Provence chaude, pittoresque, immensément ensoleillée et bleue, gaie, travailleuse, mais faite aussi bien pour la joie et les jeux. La conférencière de l'Alliance Française s'attacha tout particulièrement à montrer l'activité de cette Provence, illuminée perpétuellement, dans un décor sévère et rempli de souvenirs romains: l'antithèse de

la vie et de la nature. Et pour ce, après avoir soigneusement décrit les habitants et leurs ris, Mme Alphandéry nous fit visiter les ruines des théâtres antiques, Orange et ses gradins immenses où vient jouer la Comédie-Française, Nîmes, ses arènes splendidement conservées et grouillantes de monde les jours de course, la Maison Carrée, ses jardins XVIIIe, le pont du Gard, occasion de nous narrer la légende de sa signature, ce lapin, première âme vivante et promise au diable, première âme vivante qui le traversa en lieu et place de celle de quelque bon chrétien et par laquelle le diable fut puni de son pacte même, le pont d'Avignon...

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde danse,
Sur le pont d'Avignon
Tout le monde danse
En rond.

Enfin, Mme Alphandéry, sautant dans ses souvenirs personnels, et afin que ceux et celles qu'elle chérit, tous Provençaux, la suivent à la Nouvelle-Orléans, nous présenta, parmi des "farandoleurs", devant le château de sa soeur, merveille d'art XVIIIe siècle, avec, piquant détail, plantée au milieu une tour sarrazine, sa famille; puis demanda à tous ses auditeurs, quand ils iraient en France, d'aller visiter la terre bien-aimée, la Provence.

Cette conférence, alerte et cadencée, vive et colorée, sentimentale et fière de la Provence qu'elle chantait, spirituelle et gaie, parfois at-

tendrie, fut saluée par des applaudissements sans fin et chacun se précipita pour féliciter la conférencière. "Malheur", s'il y avait eu le moindre bateau en partance, la Nouvelle-Orléans au lendemain aurait compté quelques centaines d'habitants en moins, tous voguant avec la foi vers le pays du soleil-Beou souleu de la Prouvence, de la gaité, du mistral et de l'immortel, pour l'avoir si tendrement chantée, Mistral.

Et maintenant, lecteurs, ne vous étonnez pas de mon enthousiasme, ne vous en étonnez pas trop, je suis moi-même d'une très vieille famille provençale, et c'est en entendant mon père chanter les vieux Noëls de chez nous que j'ai appris à aimer la Provence.

A. Lieutaud.

Séance du 19 Avril 1927

L'Athénée Louisianais a réuni ses membres et ses amis en séance mensuelle, mardi le 19 avril, dans la Salle des Conférences du Musée d'Histoire de la Louisiane. La soirée figurera parmi les plus importantes et les plus intéressantes de notre "petite Académie", dont les manifestations littéraires et artistiques sont toujours suivies avec le plus vif intérêt par tous ceux à la Nouvelle-Orléans qui ont à coeur de maintenir les bonnes traditions de leurs ancêtres et l'usage de la langue française en Louisiane.

La séance fut ouverte par le président, M. Bussière Rouen. Le secrétaire adjoint. M. André Lafargue, donna lecture de plusieurs communications adressées à l'Athénée Louisianais depuis la réunion précédente, entre autres, d'une lettre de l'Union Française offrant de mettre à la disposition de l'Athénée pour ses réunions d'affaires une des salles du vaste immeuble de la rue des Remparts. Il est également décidé que les élèves de nos "High Schools", dont les études se terminent au mois de février, pourront participer au concours pour la médaille d'or qu'attribue tous les ans l'Athénée Louisianais à nos trois écoles d'enseignement secondaire. Une lettre annonçant que la Fédération Française aux Etats-Unis célébrait son 25e anniversaire et invitait l'Athénée Louisianais à envoyer un délégué à cette manifestation, fut également lue par le secrétaire.

La partie littéraire du programme comportait une conférence par M. Robert D. Seward, professeur de français. M. Seward a passé de longs mois au Portugal, dont il a rapporté des impressions intéressantes qu'il a bien voulu nous communiquer. De là le titre de sa conférence: "Saudades", mot portugais qui veut dire: "Souvenirs", "Réminiscences". "Saudades" de par sa définition portugaise, signifie plus que cela même. On comprend par ce mot tout le passé de gloire, de conquêtes coloniales, d'histoire

fastueuse dont le Portugal peut s'enorgueillir à juste titre. "Saudades", c'est une sorte de "leit motif", l'expression nostalgique d'un peuple, dont la génération moderne cherche à vivre beaucoup plus dans le passé que dans le présent. "Saudades" c'est l'état d'âme dans lequel s'exhalent les regrets des enfants du Portugal d'aujourd'hui lorsqu'ils songent à l'épopée majestueuse et brillante des "conquistadores" qui jadis sillonnèrent l'Atlantique, la Méditerranée, l'Océan Indien et plantèrent le drapeau portugais sur les différents points du globe. "Saudades" c'est le chant plaintif mais fier de ceux qui sont les compatriotes de Camoens et des grands écrivains de l'âge d'or de la littérature lusitanienne.

M. Seward nous a retracé l'histoire du Portugal. Après nous avoir parlé de l'influence gothique sur la race portugaise le conférencier s'est appliqué à nous faire comprendre les contrastes et les différences de tous genres qui existent entre le Portugal et l'Espagne, deux nations vivant à côté l'une de l'autre de par leur situation géographique, mais dont l'ethnologie, les aspirations, les tendances physiques, morales et politiques diffèrent radicalement. Avec beaucoup de justesse M. Seward fit observer qu'un cas analogue existe en ce qui concerne l'Angleterre et sa voisine turbulente, l'Irlande. Ce sont surtout des raisons d'ordre ethnique qui séparent l'Angleterre des habitants

de "l'Ile d'Emeraude". Il en est absolument de même entre les Espagnols et les Portugais. Ce sont deux races bien différentes.

Le conférencier nous parla ensuite des différentes villes du Portugal dans lesquelles il avait séjourné et dont il sut nous décrire la physionomie physique et morale avec beaucoup d'érudition. Certaines coutumes, certains usages d'un ordre purement local furent dépeints par M. Seward en observateur sagace et avisé. Le conférencier s'appliqua surtout à nous parler très franchement de ses impressions personnelles et, comme on le sait, chacun voit un paysage, observe un peuple on analyse une race d'après ses impressions personnelles. C'est ce qui fait du reste le charme des conférences sur les pays étrangers. M. Seward nous a révélé certaines sensations individuelles éprouvées alors qu'il demeurait dans une petite maison pittoresque située sur une montagne d'où on découvrait toute la ville de Lisbonne et l'embouchure du Tage, qui dépeignaient sous ses couleurs véritables le paysage qui encadre la grande capitale portugaise.

M. Seward, pour nous donner une idée des chansons de terroir du Portugal, qui reflètent particulièrement l'état d'âme nostalgique si bien décrit par le mot "Saudades", entonna plusieurs des couplets populaires et caractéristiques de la génération lusitanienne d'aujourd'hui. La langueur et la tristesse qui se dégagent de ces

chants donnent une idée exacte de ce que veut dire "Saudades". Si j'ose bien traduire la pensée du conférencier, le Portugal d'aujourd-hui est un vaste "Saudades", un chant de ferveur patriotique dans lequel les hauts faits des ancêtres sont célébrés avec une note de regret, quand on compare le passé avec le présent.

La partie artistique du programme fut également très goûtée. Mme Louise Daboval, accompagnée de Mme Victor Bernard au piano, chanta le "Printemps", de Stern, et comme comme "encore", "Doux Lien", de Delbruck. Mme Charles Ganucheau, accompagnée de sa soeur, Mlle Andrée Cartier, chanta "Les Oiselets", de Massenet, et "Pour Toi", de Sati. M. Ernest Rosado clôtura la partie musicale du programme en se faisant entendre dans "Le Rêve de Manon", de Massenet, "Le Char Anneau d'Argent", de Chaminade, ainsi que dans une vieille chanson bretonne.

M. Lafargue donna alors lecture de lettres adressées par Mme Céleste Doussan Bisset à des amis de la Nouvelle-Orléans dans lesquelles notre distinguée compatriote décrit en style imagé et infiniment poétique les étapes d'un très beau voyage qu'elle vient de faire, accompagnée de sa soeur, en Espagne, en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Mme Bisset a l'âme d'une artiste. Elle sait goûter les beaux paysages et les merveilles de la nature comme seuls les

artistes savent et peuvent le faire. Sa plume est un pinceau, et la richesse de ses impressions une palette multicolore, dont elle se sert pour peindre des tableaux où les arabesques merveilleuses de la "Cour des Lions", de l'Alhambra, voisinent avec celles des mosquées du Maroc. Nous avons encore sous les yeux certaine description d'un lever de soleil sur le Détroit de Gibraltar qui aurait fait honneur à la plume prestigieuse des frères Tharaud. Nous avons eu grand plaisir à entendre la lecture des lettres délicieuses de Mme Bisset.

L'Athénée Louisianais compte une nouvelle soirée intéressante à son actif.

André Lafargue.

Séance du 17 mai 1927.

La Louisiane, ancienne colonie française, porte encore très fortement l'empreinte de ses origines. Dans de certaines régions de notre Etat, il existe des populations extrêmement sympathiques, très attachées à la France, dont les us et coutumes ont un caractère atavique, une couleur locale, qu'il est bien d'enregistrer et de perpétuer avant que le temps implacable et l'américanisation complète de la Louisiane ne les aient fait disparaître avec ceux qui s'en servent. Aucun Etat de la grande République américaine n'a un passé, une histoire plus riche et plus attachante que le nôtre.

C'est pourquoi un public nombreux et distingué avait répondu à l'invitation de l'Athénée Louisianais, le convoquant à une conférence faite le mardi 17 mai 1927, dont la salle du Musée d'Histoire de la Louisiane, par M. Ulysse Marinoni Le conférencier, un des membres les plus zélés de notre société littéraire, nous avait déjà à plusieurs reprises tracé des tableaux très fidèles de certaines régions pittoresques de la Louisiane. Avec beaucoup d'habileté et d'érudition il avait campé des silhouettes inoubliables de certains types, dont la langue, les coutumes et la mentalité ne pouvaient qu'intéresser très vivement leurs compatriotes, ainsi que tous ceux qui estiment que l'histoire d'un pays ne consiste pas simplement à relater des faits d'armes, à citer des dates ou à faire une description topographique. "L'Oncle Jacques", d'immortelle mémoire, est le portrait fidèle, puissamment évocateur de toute une région et dont les habitants ont servi fidèlement et glorieusement la cause française en Louisiane. M. Marinoni, en quelques paroles, judicieusement choisies, sait faire revivre tout un petit village de la basse Louisiane, son aspect, sa physionomie ethnique, ses habitants, leur vie quotidienne, les traits les plus saillants et les plus intéressants de leur caractère. Il a la plume et la parole aisées et fertiles. Sur un canevas vierge il lui suffit de quelques touches habilement déposées pour que se dresse devant son auditoire un tableau d'une ressemblance frappante.

Il a été aussi heureux dans sa conférence de l'autre soir. "M. Jean-Pierre de l'Ile aux Cailloux" symbolisera pour nous, à l'avenir, toute la région du Bayou Terrebonne. Il nous a été particulièrement agréable de nous promener sur les bords de ce "bayou", sous la conduit habile et éclairée de M. Marinoni, et nous avons volontiers accompagné son héros dans toutes les péripéties de sa vie journalière. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que M. Marinoni nous a affirmé que l'Ile aux Cailloux était l'endroit tant recherché du Paradis Terrestre. Il nous en a fait du reste une description lyrique qui ne peut que confirmer l'opinion des habitants de l'île quant aux qualités paradisiaques de leur coin du globe. "Jean-Pierre" est un vrai fils de Terrebonne. Il est bien charpenté, il est gai, il aime la bonne chère et à l'occasion il sait faire de l'oeil aux jolies filles, même lorsque sa femme l'attend au logis. Il a bon coeur, il est franc, il a des principes religieux et il n'aime pas que l'on se moque de lui. Il vit au grand air. II passe même une grande partie de son temps en "pirogue", dans une de ces frêles embarcations taillées d'une pièce dans le tronc d'un arbre, dont les Indiens naguère se servaient avec tant d'habileté et de souplesse. Il vit largement du produit de sa peche, et lorsque le soir il entre dans sa maison solidement "bousillée" (enduite d'un platre fait de mousse et de terre glaise) il aime à trouver sur sa table le repas copieux qui consiste en

soupe à la tortue, en "macrillaux" (une friture de maquereaux), en "jambalaya" (du riz au jambon, aux crevettes et aux saucisses) et en "pain patate" ou "pain maïs". Il est généralement doué d'un formidable appétit à la suite d'une journée de travail en plein air, et il fait grand honneur aux mets qui lui ont été préparés. Alors que le soir tombe et que les petites étoiles commencent à scintiller au firmament, alors qu'un grand silence s'étend sur toute la nature, interrompu seulement par le croassement des grenouilles ou les mille petits cris des bestioles ou des insectes, M. Jean-Pierre aime à s'installer devant sa maison, sa pipe bien bourrée, en paix avec lui-même et l'univers. Il vit simplement mais sainement. Il a une conception rigide de l'honneur et des devoirs qu'un homme doit remplir et il aime profondément sa "paroisse", tout son pays sillonné en tous sens par des cours d'eaux innombrables, des "bayous" aux noms sonores et typiques. Les jours de fête, revêtu de ses plus beaux habits, il se rend à Houma, à Bourg ou à Montégut, et, après avoir fait ses dévotions religieuses, après avoir contemplé avec plaisir les jeunes filles qui offrent aux jeunes garçons des petits "bouquets de fleurs" pour leur indiquer que leurs aveux ne seraient pas écoutés en pure perte, il se joint volontiers à ceux qui chantent et qui dansent, à ceux qui mangent et qui boivent. Il est heureux de vivre et il témoigne son bonheur en lui donnant la plus libre expansion, celle de la chanson et du rire. Et

lorsqu'il faut remonter dans sa pirogue et reprendre le chemin de l'Ile aux Cailloux, il le fait volontiers, car il sait que c'est le plus beau pays du monde, le "Paradis Terrestre", l'endroit où reposent ceux qui l'ont mis au monde et qui veillent encore sur lui. Voilà "Jean-Pierre" et nous remercions M. Marinoni de nous l'avoir présenté. Il viendra s'ajouter gentiment aux deux tableaux de "Mon Oncle Jacques" et de "Ma Tante Louise" dans cette petite galerie de figures louisianaises où M. Marinoni accroche de temps à autre des portraits habilement et soigneusement brossés.

La conférence de M. Marinoni lui valut les plus vifs applaudissements.

M. André Lafargue, sous-secrétaire de l'Athénée Louisianais, lut un très beau poème composé par M. Dumas à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Victor Hugo et du 100e anniversaire du romantisme, deux événements qui ont été célébrés avec pompe à Paris. Ce poème, d'une magnifique envolée lyrique, en strophes magistrales, rend hommage au grand génie littéraire français, dont la gloire ne va qu'en s'accroissant avec le temps. "Victor Hugo", comme dit le poète, "voilà quatre syllabes qui, jetées au vent, trouveront des échos partout". Car le génie de Victor Hugo a une qualité surhumaine qui en fait presque le shakespeare de la littérature française.

La partie musicale du programme fut aussi

intéressante. On applaudit tour à tour M. Hugh J. Stevenson dans un air de "Carmen" (Bizet): "La fleur que tu m'avais jetée"; M. Guy Bayhi, dans "Benvenuto Cellini" de Diaz, et Mme Marsolan dans des airs de Bemberg et de Reynaldo Hahn.

Une résolution offrant les sympathies de l'Athénée Louisianais aux sinistrés des régions envahies par le Mississipi et ses tributaires fut adoptée à l'unanimité.

Les invités se retirèrent enchantés de cette dernière séance et se promettant d'assister à celles auxquelles ils seront conviés à l'automne prochain; car l'Athénée Louisianais estime que ses cinquante ans de service à la cause française en Louisiane lui donnent le devoir plus que jamais de maintenir et de perpétuer dans toute leur floraison les belles-lettres et la musique de France.

André Lafargue.

Séance du 25 octobre 1927

En l'étude de M. Rouen. Etaient présents: MM. B. Rouen, L. C. Durel, André Lafargue, officiers, Mmes L. B. Arnauld et F. H. Waddill, M. Paul Villeré. M. Villeré fait la proposition d'établir un foyer à l'Union Française afin de permettre à notre société d'avoir toujour un local à sa disposition. Il est décidé

de demander à tous les membres leur avis à ce sujet. Les membres présents se constituent un comité afin de mener à bonne fin cette entreprise. Malgré les frais toujours croissants il est décidé de continuer la publication des Comptes rendus comme par le passé. Le secrétaire annonce la réception de trois manuscrits dans le concours de cet exercice. Il est décidé de célébrer la fête annuelle en décembre et de confier la lecture des manuscrits à un comité composé des officiers et de quatre autres membres qui sont désignées, MM. Villeré, Bernard, Damiens et Marinoni. Le budget usuel est adopté pour l'exercice 1927-1928, les détails sont laissés aux mains du trésorier, les programmes littéraires sont confiés au secrétaire, les musicaux à Mme Harrison.

Fête Annuelle du 20 décembre 1927.

La fête annuelle de l'Athénée Louisianais qui est à la fois la séance de rentrée officielle de cette société et la soirée au cours de laquelle les résultats du concours littéraire sont proclamés, est toujours l'événement le plus considérable du monde des lettres françaises en Louisiane. Le couronnement d'un manuscrit est toujours attendu avec la plus vive anxiété, par ceux qui ont participé au concours, comme par ceux qui assistent fidèlement aux assises de la Société

Franco-Louisianaise la plus importante du sud des Etats-Unis.

Cet événement a eu lieu cette année, comme par le passé, dans la salle du Musée d'Histoire Naturelle de la Louisiane, situé dans le décor historique et inoubliable de cette Place d'Armes où se sont déroulées les cérémonies les plus importantes de l'épopée coloniale de notre Etat. La date même de la fête, le 20 décembre, par une heureuse coïncidence marquait l'anniversaire d'un des faits les plus importants de l'histoire de la Louisiane, la cérémonie du transfert de la Louisiane, par Pierre Clément de Laussat, Préfet Colonial et Haut Commissaire de la France aux Hauts Commissaires des Etats-Unis, le gouverneur W. C. C. Claiborne et le général James Wilkinson. Comme on le sait cette cérémonie inoubliable avait eu lieu le 20 décembre 1803, dans la Sala Capitular du Cabildo, le bâtiment "jumeau", si j'ose m'exprimer ainsi, de celui dans lequel la fête annuelle de l'Athénée avait lieu. En cette soirée du 20 décembre de cette année, l'auditoire distingué qui avait répondu à l'invitation de l'Athénée Louisianais communiait pour ainsi dire avec les ombres des hommes illustres qui 124 ans auparavant accomplissaient sur cette même Plâce d'Armes (aujourd'hui le Square Jackson) un des actes les plus mémorables de notre histoire.

La séance fut ouverte par le juge Charles Claiborne, deuxième vice-président de l'Athénée,

siégeant au nom et à la place de M. Bussière Rouen, le distingué et zélé président de la société, empêché par de hauts devoirs civiques de remplir ces fonctions en cette occasion. M. le juge Claiborne en quelques mots de circonstance présenta les excuses du président et définit le but de la soirée. Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel de l'Athénée, M. Lionel C. Durel, qui en quelques mots choisis fit l'éloge de Mlle Anna Harrison, une des boursières de la Louisiane, dont les travaux viennent d'être couronnés de la plus heureuse manière en Sorbonne. M. Durel annonce également qu'un deuil profond venait d'atteindre l'Athénée, en la personne de M. Georges Damiens, un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, décédé le 14 du mois. La mort de M. Damiens constitue une perte irréparable pour la cause Franco-Louisianaise. M. le secrétaire perpétuel sut le faire ressortir et sur sa proposition un comité fut nommé afin de rédiger des résolutions de sympathie et de regret. Le président nomma, à cet effet, MM. Durel, Laudumiey et Lafargue, des amis intimes du défunt.

M. André Lafargue, sous-secrétaire, donna ensuite lecture d'une communication faite à la Chambre de commerce de Grenoble, par M. Joseph Nicolet, étudiant en droit de l'université de cette ville, à son retour d'un voyage à la Nouvelle-Orléans entrepris avec plusieurs camarades, sous les auspices de la Ligue Mari-

time et Coloniale de France, au mois d'août dernier. M. Nicolet fait part de ses impressions de voyage en un style simple, clair et attrayant. Pendant les quelques jours qu'il est resté à la Nouvelle-Orléans M. Nicolet a beaucoup observé et étudié. Il a été tout spécialement frappé de la loyauté et de la fidélité des Louisianais au souvenir de l'ancienne mère-patrie. Il a constaté, que nonobstant les assertions pessimistes et injustes de certains de ses compatriotes, qui n'ont rien voulu voir et qui n'ont surtout pas voulu tenir compte d'un concours de circonstances inévitables, la langue française est encore en usage dans un milieu assez considérable et que le culte de la France n'est pas à la veille de disparaître sur une terre où cette nation a semé avec tant de vaillance et d'amour. Les observations de M. Nicolet sur l'aspect de la Nouvelle-Orléans, ses maisons, ses rues, ses édifices de tous genres et surtout sur les habitants des deux sexes ne manquent pas de saveur et de pittoresque. Cette étude est très intéressante, "car", comme l'a fait observer le lecteur, "il est toujours du plus haut intérêt de savoir comment les autres nous voient et nous observent, surtout lorsque l'observateur est jeune et démuni de tous préjugés." A ce titre, comme à bien d'autres, le mémoire de M. Nicolet est fort attrayant, comme du reste les applaudissements qui ont salué la conclusion de cette lecture le prouvèrent.

La partie la plus importante du programme

eut alors lieu. Au grand désappointement de tout le monde le secrétaire perpétuel annonce que le comité d'examen chargé de couronner le manuscrit, et de décerner les récompenses d'usage, avait décidé à l'unanimité qu'aucun des trois ouvrages présentés ne méritait la médaille ou la moindre distinction honorifique. Comme l'a fait valoir le secrétaire perpétuel, dans son analyse verbale et minutieuse, les manuscrits soumis cette année ne réunissaient nullement les conditions voulues et prescrites par le règlement du concours. Le grand défaut de ces manuscrits était surtout de s'être écartés complètement du sujet. Alors que le sujet proposé: "Les idées littéraires de Madame de Sévigné" semblait avoir été assez nettement défini les trois concurrents ont présenté des travaux dans lesquels la biographie, des extraits des "Lettres" fameuses du grand écrivain et des appréciations générales sur l'oeuvre de Madame de Sévigné, occupaient presque toute la place. Pour ces raisons et pour d'autres, d'un caractère plus grave, fautes de grammaire, ponctuation défectueuse ou nulle, manque de cohésion ou de lucidité, le comité d'examen jugea qu'il lui était impossible de couronner un seul de ces manuscrits.

M. Durel expliqua ensuite de quelle façon le sujet aurait dû être traité. A son avis—qui est celui que le comité entier a adopté—les auteurs des trois manuscrits auraient pu se documenter sûrement dans un ouvrage inappréciable, l'édi-

tion des "Grands Ecrivains de France", "Lettres de Madame de Sévigné, tome XII", dans lequel sont énumérées avec clarté et précisions toutes les sources auxquelles a puisé Mme de Sévigné et toutes les influences littéraires qui ont inspiré et façonné son oeuvre. L'énumeration des idées littéraires de Madame de Sévigné atteint des proportions encyclopédiques. M. Durel, avec beaucoup de maîtrise, nous en fit le dénombrement. A défaut d'un manuscrit l'auditoire n'eut qu'à se féliciter du rapport érudit du secrétaire perpétuel.

La partie musicale du programme, selon la bonne tradition, avait été confiée à Mme Jeanne Dupuy Harrison. Mme Héloise Calongne accompagnée de Mme Gabrielle Lavedan, au piano, se fit entendre, dans le "Beau Danube Bleu", valse de Strauss, et la "Chanson Norvégienne" de Foudrat. "L'Etoile du Nord" de Meyerbeer et "On m'appelle Mimi" de la "Bohème" de Puccini, furent ensuite chantées par Mlle Corinne Lehman, accompagnée de Mme Lavedan. Puis M. Arthur Winteler fit entendre sa chaude et belle voix de basse chantante dans "Le Cor" de Flégier et le "Cantique de Noël" d'Adama. Mme McWhirter l'accompagnait au piano. Mlle Marie Ruth Harrison chanta délicieusement "Si vous l'aviez compris" de Denza et "Bonjour Suzon" de Delibes. M. McWhirter tenait le piano également pendant ce numéro. Mme Louis Ader recueillit de nombreux applaudissements en

évoquant l'image de "Mignon" d'Ambroise Thomas, dans l'air si connu de "Connais-tu le pays." Elle donna comme encore "Le Sommeil de l'Enfant Jésus". Ce fut également Mme McWhirter qui tint le piano pendant que Mme Ader chantait.

En somme la soirée du 20 décembre fut tout à fait charmante tant au point de vue littéraire qu'au point de vue artistique et cela malgré l'absence du "clou" de la fête annuelle, le manuscrit couronné. Il est à espérer cependant que ceux qui ont fait preuve de si bonne volonté cette année en entrant "dans l'arène" n'hésiteront pas à se présenter de nouveau au concours de l'année prochaine. L'Athénée Louisianais y compte bien.

André Lafargue.

Séance du 13 janvier 1928

Séance d'affaires dans les bureaux de M. Rouen. Présents: MM. Rouen, Durel, Lafargue, officiers, Mmes Arnaud et Waddill, MM. Laudumiey et Sarrat. M. Georges Michel, excusé. Le secrétaire annonce les conférenciers suivants: Gilbert Chinard, professeur à l'Université John Hopkins, M. Albert Lieutaud, M. le juge Fabre Surveyer. Sur la proposition de M. Sarrat, appuyé par M. Laudumiey, l'Athénée renouvelle son même bureau pour le prochain exercice. Comme sujet du concours de l'année 1928 il est décidé d'offrir: Alfred Mercier. Le programme usuel est aussi adopté. Le prési-

dent annonce qu'il n'a reçu que dix réponses au sujet de la création d'un foyer, dont sept étaient favorables. Il est décidé d'attendre d'autres approbations avant d'inaugurer ce foyer.

Séance du 27 février 1928.

La voix du passé continue à se faire entendre fortement. Malgré l'ultra modernisme qu'affichent les Américains, ils sont au fond très entichés des chose du passé. A la Nouvelle-Orléans surtout, ils "adorent" flâner dans les boutiques de la rue Royale, examinant attentivement le bibelot ancien ou le livre jauni par les années. Tout ce qui a trait à la profession des antiquaires ne peut, par conséquent, que les intéresser très vivement.

Sous les auspices de l'Athénée Louisianais, notre "Petite Académie Française", M. Albert Lieutaud, dont la compétence en tout ce qui touche les "antiquités" ne saurait être mise en doute, a fait une nouvelle conférence sur ce sujet. Devant un auditoire choisi, M. Lieutaud développa sa thèse, après avoir été présenté par le président de l'Athénée Louisianais, M. Bussière Rouen. Il s'appliqua tout spécialement à nous faire connaître les moyens par lesquels on peut déjouer les ruses quasi "machiavéliques" de ceux qui constamment cherchent à duper le collectionneur ou l'amateur des choses anciennes. Il nous parla des surfaces lisses et polies des

meubles auxquels on attribue une origine très ancienne alors qu'ils ne sont que le travail de l'outil et de l'artisan moderne. Le bois d'un meuble ancien, au toucher, offre des rugosités qui n'échappent pas au "doigté" expert d'un connaisseur. On ne s'est jamais servi de clous ou de vrilles dans les meubles anciens; la cheville en bois seule reliait et rassemblait les différentes parties du meuble. De même que tous les meubles qui sont criblés de trous ne sont pas nécessairement des pièces anciennes et de la plus parfaite authenticité. Une décharge de cartouches contenant de petits plombs peut donner la même apparence. Le trou du ver cependant n'est jamais uniforme et n'est jamais creusé en ligne droite dans sa profondeur.

Le conférencier parla également avec beaucoup d'érudition sur les poinçons et les poinçonnages. Il cita plusieurs pièces fameuses de la plus haute et de la plus certaine antiquité, telle la "Couronne d'Epines" conservée au Trésor de Notre-Dame, et tant d'autres objets qui font la gloire du patrimoine mobilier français.

M. Lieutaud, comme on devait s'y attendre, intéressa très vivement son auditoire, qui salua sa péroraison d'une salve d'applaudissements.

Comme toujours, le programme musical fut très choisi, Mme Marsolan et M. Winteler en firent les honneurs. Mme Marsolan chante avec beaucoup de goût et de talent et M. Winteler possède une voix de basse chantante d'un timbre

rarissime et magnifique. Nous ne connaissons personne à la Nouvelle-Orléans qui puisse chanter le "Cor", de Flegier, avec plus d'autorité et de vibrante harmonie que M. Winteler. Il en donna encore la preuve l'autre soir à l'Athénée Louisianais.

André Lafargue.

Nécrologie de Georges Damieus lue à l'Athénée le 27 février 1928

Celui qui a été bon fils, bon père et bon citoyen, peut s'éteindre la conscience tranquille. Le domaine des élus lui est sûrement ouvert.

Georges Damiens, dont nous avons à déplorer la mort survenue le 14 décembre, 1927, était bien de ceux-là, comme peuvent l'attester tous ceux qui le connurent et qui l'aimèrent. Aux prises avec les difficultés de la vie dès l'âge le plus tendre, Georges Damiens, par son intelligence, son assiduité au travail et la haute pratique des vertus civiques et religieuses, s'était conquis une situation enviable dans notre communauté. Quelqu'un a dit que "la mort était la pierre de touche" de la popularité d'une personne. Il n'était pas nécessaire que notre distingué compatriote nous quittât pour que nous fussions convaincus de la grande estime et de la considération en lesquelles il était tenu par tous ses concitoyens, mais tous ceux qui se rendirent à la maison mortuaire purent constater une fois de

plus que le défunt ne comptait que des amis dans notre ville. La dépouille mortelle reposait littéralement sur des jonchées et des tapis de fleurs. Elle était entourée de couronnes, de gerbes et d'offrandes de tous genres. Heureux ceux qui s'en vont en ne laissant que des regrets. Heureux ceux pour qui les larmes que l'on verse sont sincères et non pas d'apparat.

Et il était juste qu'il en fût ainsi dans le cas de notre excellent concitoyen, qui avait les qualités de coeur et d'esprit qui contribuent tant à vous faire bienvenir de tous vos semblables.

Georges Damiens était né à la Nouvelle-Orléans il y a 63 ans. Son père, Hippolyte Damiens, Français de naissance, avait occupé pendant de nombreuses années une situation très enviable dans le monde des affaires à la Nouvelle-Orléans. Le magasin de jouets et d'objets assortis de M. Damiens, rue Royale, faisait la joie et le bonheur des enfants de l'époque, qui se tenaient toujours avec des yeux émerveillés devant les étalages et les vitrines emplis de toutes sortes de choses clinquantes et voyantes, surtout à l'époque des fêtes. En ce temps la rue Royale avait un aspect, un cachet que ne peuvent oublier ceux de la génération de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte. George Damiens se mit au travail de bonne heure et sut bien vite se conquénir l'estime de ses patrons et de tous ceux avec lesquels il devait entrer en relations d'affaires. Ponctuel, probe,

avenant et courtois, Georges Damiens occupa successivement les postes les plus importants de la "Compagnie des Abattoirs", comme on l'appelait anciennement et plus tard de l'Arabi Packing Company, à laquelle il était attaché au moment de son décès. Il était connu de tout le monde dans la paroisse Saint-Bernard. Son entrain, sa jovialité et son esprit éminemment jeune en faisaient un compagnon charmant et un causeur des plus agréables. Ardemment Louisianais, fidèle aux traditions de son Etat, il était cependant resté très attaché à la patrie de son père, dont il parlait la langue avec humour et élégance. Comme son père également, il était très dévoué aux intérêts de l'Union Française, dont il était le premier vice-président au moment de son décès et dont il remplissait les functions présidentielles depuis quelques années par suite des absences prolongées du président actuel.

Georges Damiens était également membre dévoué de l'Athénée Louisianais, aux réunions duquel il participait avec l'autorité d'un citoyen louisianais épris du culte et de la langue de France. Sa figure avenante et souriante et sa silhouette élégante faisaient bonne figure dans les assises de notre "petite académie". Dans le vrai sens du mot, Georges Damiens était un camarade charmant dont la présence et les propos vous laissaient un souvenir des plus agréables. Il était resté si étonnamment jeune qu'il a fallu que la mort nous révèle son âge vé-

ritable. Nous sommes même persuadés que notre excellent ami serait toujours resté "éternellement jeune" quel que soit l'âge qu'il aurait atteint. Sa mémoire, son souvenir ne vieilliront jamais dans l'esprit et le coeur de ceux qui l'ont connu et l'ont aimé. Nous perdons en lui un citoyen utile et un fervent ami de la France. A cette famille qu'il avait élevée avec tant de sollicitude et d'affection, à sa veuve (née Antoinette Dolhonde), à ses fils et à ses filles, si cruellenment éprouvés", l'Athéneé Louisianais, adresse l'expression de ses vives condoléances.

Le comité,

André Lafargue,
Fernand Laudumiey,
Lionel C. Durel.

Réunion du 13 mars 1928.

Dans la Salle du Conseil de Direction de l'Union Française gracieusement mise à la disposition de l'Athénée. Etaient présents: MM. Bussière Rouen, président, Edgar Grima, premier vice-président, Lionel C. Durel, secrétaire perpétuel, Mmes Bussière Rouen et Jeanne Dupuy Harrison, MM. Fernand Laudumiey, Emile Caboche, George Legrand. Excusés: Mlle Grace King, Mme Frank Waddill, M. André Lafargue. La séance est ouverte par le président qui donne lecture d'une lettre de

l'Union Française offrant à notre société l'hospitalité de sa salle du Conseil de Direction pour des réunions mensuelles. L'offre aimable et généreuse de l'Union Française est accepté avec des remerciements unanimes. Le président fait l'historique des réunions de notre société qui eurent lieu tout d'abord à l'Union Française, puis dans des salons tels que ceux de Mmes Bisset et Harrison et Mlles King et Henderson et alors dans des salles publiques, entre autres celle du Musée de la Louisiane où l'Athénée se réunit actuellement, M. Rouen croit qu'il serait avantageux de faire revivre la tradition des réunions intimes qui avaient lieu à l'Union où on s'occupait de science et de littérature. Il ajoute que l'on pourrait mieux utiliser la bibliothèque de l'Athénée qui est de grande valeur.

M. Grima prend la parole pour appuyer l'idée du président de faire revivre les fastes du passé et il propose que l'Athénée dorénavant ait deux sortes de réunions les unes ouvertes au public, les autres restreintes aux membres de l'Athénée et aux amis qu'ils désirent y amener. Cette proposition dûment appuyée est adoptée à l'unanimité de même que celle de M. Durel que M. Lafargue soit nommé président d'un comité de trois membres qui aura le soint d'assurer un programme pour les réunions intimes. M. Lafargue devra choisir les membres de son comité extraordinaire. Il est décidé de se réunir le second mardi du mois à huit heures du soir à

l'Union Française en réunions intimes sauf le cas où il y aurait ce soir-là une séance publique.

Mme Harrison a eu l'heureuse idée d'apporter à la séance quelques numéros de la **Revue Mondiale** dans lesquels se trouvent des articles intéressants sur ce sujet: Quel nom donner à notre époque? Mme Harrison consent à faire un sommaire de ces articles pour la prochaine réunion.

Des remerciements sont votés à M. Boudousquié qui a bien voulu offrir à note société à titre gracieux la lettre imprimée qui a été envoyée aux membres au sujet d'un établissement d'un local à L'Union Française. Sur la proposotion de Mme Harrison il est décidé que l'Athénée devienne membre de l'Institut Français de Washington et y verse une cotisation annuelle de cinq dollars.

L'Athénée choisit comme sujet de la conférence de M. Luc Durtain qui aura lieu au mois de mars: “La Poésie française d'aujourd'hoi”. Comme sujet de conférence du professeur Gilbert Chinard, notre société désigne “Baudelaire” Cette conférence aura lieu au mois d'avril. En ce même mois viendra à la Nouvelle-Orléans monsieur le juge E. Fabre Surveyer de la province de Québec, ce Canadien distingué offre par l'entremise de M. Lafargue une conférence à l'Athénée à titre gracieux. M. Luis Canedo, petit-neveu de Mme Sheldon, lauréate de l'Athénée fera aussi une conférence en titre

d'ami pendant son voyage aux Etats-Unis au printemps.

Il est décidé de ne pas accepter l'offre de M. Charles Gos d'une conférence sur la Société des Nations. M. Rouen lit une lettre de M. Dutu de Pau qui demande des renseignements au sujet de M. La Clède, fondateur de la ville de St. Louis. M. Grima et Rouen offrent d'écrire à des amis à St. Louis pour obtenir des informations.

Lucid.

Séance du 30 mars 1928.

Luc Durtain, voyageur, romancier, poète—et charmant compagnon—est arrivé à la Nouvelle-Orléans le 29 mars pour un trop court séjour parmi nous. Il a eu le temps, néanmoins, de faire une conférence au collège Newcomb sur le Roman Français contemporain et une autre à l'Athénée Louisianais sur les Poètes Français d'aujourd'hui, toutes deux remarquables. Remercions-en le bon génie des lettres et des arts français qui nous l'a envoyé; oui, remercions Blanche Prenez, directrice de la Maison Française à New-York, agrégée de l'Université, d'avoir une fois de plus joué le rôle— caché, mais essentiel—qu'elle assume depuis des années (combien le savent?) avec une bonne grâce, une intelligence, un entrain, qui méritent la reconnaissance de ceux qui aiment notre pays pour ce qu'il projette sur le monde de beauté.

L'auteur de "Quarantième Etage" et de "Hollywood dépassé" (est-ce l'excellent déjeuner que lui a offert M. Durel? n'est-ce pas plutôt le charme de la frêle créole qui l'a présenté au Cercle français? apparaît à Newcomb comme un monument de bienveillance, souriant, paternel et, pour tout dire, heureux. Son jeune auditoire l'incline à l'optimisme: il est ravi de jouer au professeur de demoiselles. Aucune ne se plaindra de son cours. Histoire du roman français: au XVIIe siècle, "la Princesse de Clèves"; au XVIIIe, "la Nouvelle-Héloïse"; influence du romantisme; le naturalisme; le symbolisme; romans étrangers et surtout anglais. Cela n'est qu'un préambule. Luc Durtain a hâte d'arriver aux livres qui ont paru en blanc et en jaune Gallimard et Grasset étant consuls, et de dire ses idées sur le roman, accrochées elles-mêmes à une théorie très personnelle de l'art. Il a raison, car elles sont originales, instructives et stimulantes. On comprend que des professeurs russes exigeants à qui elles furent autrefois exposées aient tenu le conférencier pendant quatre heures sur la sellette à lui poser des colles inépuisables. J'aimerais moi-même à le chicaner sur l'opposition qu'il discerne entre la Création et l'oeuvre d'art, mais je préfère ramasser des fleurs qui tombent: "Lire, c'est prendre le deuil de l'univers", ou bien: "Le nombre des procédés croisant le nombre des idées forme la trame du roman totaliste." La formule fixe assez bien

sinon la physionomie, du moins les tendances du roman contemporain. Luc Durtain a conquis les Newcombites: les seniors ont joui de son talent sans pose et raffiné; les sophomores l'ont trouvé bel homme. Succès complet.

Mais lorsque Luc Durtain parle de la poésie et des poètes, il se surpasse. Il y met une flamme, une tendresse, une ferveur qui forcent la sympathie de son public, comme l'Athénée l'a éprouvé vendredi soir.

"J'ai toujours été convaincu que la France ne pouvait pas être une nation de poètes, dit un personnage anglais de Maurois. La poésie est une folie rythmée. Or les Français ne sont pas fous et ils n'ont pas le sens du rythme." Conception simpliste vite démolie par le conférencier. Il remet la poésie française à sa place qui actuellement pourrait bien être la première. Le classicisme-glacé(le romantisme-apte à nous troubler, ne suffisent plus; ils n'atteignent pas l'homme moderne. De là des tentatives dont les plus baroques en apparence méritent mieux qu'un haussement d'épaules. Dadaïstes et surréalistes, par exemple, ne sont que les plus hardis des rénovateurs. Aucune destruction n'est plus complète que la leur; grammaire, syntaxe, perception du monde, tout est par eux bouleversé. Mais ils cherchent quelque chose dans ce jeu des mots qui paraissent tirés d'un chapeau de jongleur, et c'est le choc le plus intense que puisse donner le vocabulaire. A côté de ce mouve-

ment, des poètes fantaisistes, plus soucieux d'images rares que de vocables, un Philippe Soupault, un Paul Morand font collaborer le hasard à leurs trouvailles. Par des procédés différents, un Cocteau instable, un Apolinaire érudit, un Toulet, un Carco, un Cendrars s'ingénient eux aussi à nous fouetter l'esprit, et, mon Dieu! leurs cocktails éclatants nous préparent excellemment à goûter une plus solide nourriture.

Luc Durtain sait lire. Les vers de Valéry, grâce à lui, s'entendent sans lunettes. C'est merveille aussi de le voir caractériser en quelques mots une oeuvre, un groupe, une école: Henri de Régnier, Francis Jammes, la comtesse de Noailles, et, plus près de son coeur, ses amis de l'Abbaye Duhamel et Vildrac, les unanimistes Jules Romains et Georges Chennevière, bien d'autres encore. Au-dessus de tous, Paul Claudel.

Car il est Poète, un géant à la mesure de l'univers, celui à qui nous demandons tout et qui nous donne tout ce que notre humanité désire. Nous trouvons chez lui les explications nécessaires. "A quoi sert le poète?" dira Besme le savant. "Qui es-tu?" Et Claudel de répondre:

O Besme, pour comprendre ce que je suis et ce que je dis,

Et pour l'acquérir, oubliant un raisonnement profane, il te suffit d'ouvrir les yeux à ce qui est.
O Besme, si cette feuille devient jaune.
Ce n'est point parce que les canaux obstrués se flétrissent,
Et ce n'est point non plus pour que, tombant, elle abrite et

nourrissee au pied de l'arbre les graines et les insectes.
Elle jaunit pour fournir saintement à la feuille voisine qui est rouge l'accord de la note nécessaire.
Toutes choses sont présentes, et entre le futur et le passé il n'y a de suite que sur un même plan.
Et si tu demandes à quoi je sers, tu commets un désordre, tu confonds les catégories.
A quoi sert la couleur de tes cheveux ?
A quoi sert l'orchidée qui est au coeur de la forêt vierge, le saphir que nul mineur ne fera sortir de sa gangue ?
Inconnu des hommes, l'Estre qui nous a créés et nous conserve en nous considérant
Nous connaît, et nous contribuons secrètement à sa gloire.

Vers aigus qui pénètrent jusqu'aux éocènes de l'âme et nous font sentir, comme Durtain l'a voulu, que la poésie seule peut satisfaire presque totalement l'homme moderne et l'apaiser.

René Lamar.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Couronné par l'Académie Française

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1928

PROGRAMME

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

Alfred Mercier

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1928 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $25.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 422 Maritime Bldg., Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.